

# PROJET ÉDUCATIF 2023-2027 DE L'ÉCOLE PAUL-ÉMILE-BORDUAS

Adopté par le conseil d'établissement le 17 janvier 2024 par la résolution no. 2023-24-14 [Un modèle de résolution sera proposé aux DÉ](#)

Date de prise d'effet : 1<sup>er</sup> février 2024

Date de fin : 30 juin 2027

Le projet éducatif est un outil de gouvernance stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative de l'école les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'école ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et à la réussite éducative, soit les élèves, les parents et le personnel de l'école.

Le projet éducatif a été élaboré en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du Centre de services scolaires des Patriotes. Il est également arrimé avec le Plan stratégique du ministère de l'Éducation du Québec 2023-2027.

## GROUPES ET PERSONNES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

L'ensemble du personnel de l'école, lors d'assemblées générales ainsi que les membres du conseil d'établissement, lors des séances régulières ont été consultés et ont collaboré à l'élaboration du projet éducatif.

Également, nous avons interrogé nos élèves sur leur sentiment de sécurité à l'école, sur le type de projets qui leur sont offerts et sur la valorisation de leur réussite.

## CONTEXTE

L'école Paul-Émile-Borduas est située dans la ville de Mont-St-Hilaire. Construite en 2019, l'école se caractérise par son architecture unique qui favorise les approches collaboratives, le co-enseignement et le partenariat avec des chercheurs dans le domaine de l'éducation. Tous les enseignants sont engagés dans cette démarche qui demande énormément de mobilisation de la part des équipes-niveau. Un travail sera fait dans les équipes-cycle afin de se partager l'expertise développée lors des périodes de co-enseignement.

Située au cœur du quartier de la gare dans la ville de Mont-Saint-Hilaire, l'école Paul-Émile-Borduas est une école francophone ayant une capacité d'accueil de 330 élèves de 5 à 12 ans provenant de la municipalité de Mont-Saint-Hilaire. Les environs de l'établissement sont verts et agréables; les élèves ont accès à un espace gazonné et des aires de jeux sécuritaires.

Dès ses débuts, l'école est partenaire avec la ville de Mont-St-Hilaire. Ce partenariat comprend l'aménagement du parc-école incluant l'installation des modules de jeux, l'utilisation du gymnase afin d'offrir des activités sportives pour les citoyens du quartier. L'école travaille également en collaboration avec le CIUSS de la Montérégie Est, notamment pour les services de l'infirmière scolaire, d'une hygiéniste dentaire et pour les programmes de santé publique. La Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent contribue aussi par l'animation d'ateliers de sensibilisation portant, entre autres, sur la cyberintimidation.

### **Portrait du milieu**

En 2023-2024 :

ÉLÈVES	ENSEIGNANTS	SERVICE DE GARDE	PERSONNEL DE SOUTIEN	PROFESSIONNELS	DIRECTION
314	22	13	9	2	1

Tous les élèves proviennent du secteur, ils vivent majoritairement dans des milieux favorisés et scolarisés. Ils disposent d'un milieu culturel riche et stimulant. La plupart des élèves se rendent à pied à l'école accompagnés de leurs parents. De plus, l'éducation prend une place importante au sein des familles, car les parents manifestent en général beaucoup d'intérêt pour le travail scolaire. Ils se préoccupent de la réussite de leurs enfants et leur assurent le suivi nécessaire. Cela se reflète par les efforts que les enfants déploient dans leur étude et par les bons taux de réussite. Les parents et les tous les intervenants sont particulièrement engagés dans les activités de l'école.

La situation financière de l'école est équilibrée. Le budget et les enveloppes budgétaires sont utilisés rigoureusement dans l'esprit de maximiser de la qualité des services pédagogiques offerts à l'ensemble des élèves.

### **La vie scolaire**

Plusieurs activités parascolaires sportives sont offertes par les enseignants d'éducation physique.

Le comité *Vie active* organise des événements rassembleurs afin de développer le goût de l'activité physique et le sentiment d'appartenance à leur école. Divers moyens sont mis en place pour impliquer les élèves à la vie de l'école tels que le conseil des élèves, la chorale, la brigade techno et les jeunes leaders sur la cour. De plus, les élèves et les membres du personnel participent annuellement à une guignolée organisée par l'école. Également, une semaine de lecture se tient à chaque année. Celle-ci est chapeautée par le comité bibliothèque afin de faire la promotion de la lecture.

### **Charte du vivre ensemble**

Depuis le début de ses activités, l'équipe-école a élaboré un mode de vie. Il s'agit d'une charte du vivre ensemble où chaque adulte s'engage à accueillir les élèves et les membres du personnel dans un environnement chaleureux, bienveillant et respectueux des besoins de chacune des personnes qui le fréquentent.

### **Réussite des élèves**

Bien que la plupart des élèves soient en réussite, les réflexions doivent se poursuivre afin de soutenir et d'accompagner les plus vulnérables en lecture, en écriture et en mathématique. Un regard critique doit être porté sur les zones de performance et de vulnérabilité en vue d'une amélioration continue.

\*Pour fins de l'analyse, un élève est considéré à risque s'il a un résultat entre 60% et 69%.

## MISSION DE L'ÉCOLE

L'article 36 de la *Loi sur l'instruction publique* définit comme suit la mission de l'école :

*L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté.*

*Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.*

*Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.*

## VISION, VALEURS ET ENGAGEMENTS

À l'école Paul-Émile-Borduas, la **collaboration** est ma force, le **respect** est ma quête et la **bienveillance** est au cœur de ma réussite.

Nous, les membres du personnel de l'école, nous nous engageons individuellement et collectivement à adopter les comportements et les attitudes correspondant à nos valeurs afin de faire évoluer notre école vers sa vision.

### **Respect :**

- Je m'exprime et j'agis de façon courtoise.
- J'écoute l'autre en reconnaissant ses valeurs et en respectant ses différences par mon attitude positive et mes paroles constructives.

### **Collaboration :**

- Je travaille avec les autres en vue d'atteindre un objectif commun.

### **Bienveillance :**

- Je participe au bien-être de tous en faisant preuve de compréhension et d'indulgence tout en offrant un climat calme, positif et sécurisant.

## ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES

ENJEU NO 1 : LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES				
ORIENTATION : Assurer la réussite de chacun de nos élèves en lecture				
		INDICATEUR	SITUATION ACTUELLE ET ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE
<b>OBJECTIF : 1</b>	1.3 Augmenter la proportion des élèves ayant obtenu un résultat final de 70% et plus dans la compétence <i>Lire</i> en français.	Proportion des garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence <i>Lire</i> en 6 <sup>e</sup> année	78%  (2019-2022-2023)	89%
<b>OBJECTIF :1</b>	1.4 Augmenter la proportion des élèves HDAA ayant obtenu un résultat final de 70% et plus dans la compétence <i>Lire</i> en français.	Proportion des élèves HDAA ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence <i>Lire</i> pour les 6 <sup>e</sup> année	60%  (2019-2022-2023)	80%

**ENJEU NO 1: LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES**

ORIENTATION : Assurer la réussite de chacun de nos élèves en écriture

		INDICATEUR	SITUATION ACTUELLE ET ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE
<b>OBJECTIF :2</b>	2.3 Augmenter la proportion des élèves ayant obtenu un résultat final de 70% et plus dans la compétence <i>Écrire</i> en français.	Proportion des garçons ayant obtenu un résultat final de plus de 70% dans la compétence <i>Écrire</i> en 6 <sup>e</sup> année	72%  (2019-2022-2023)	82%
<b>OBJECTIF :2</b>	2.4 Augmenter la proportion des élèves HDAA ayant obtenu un résultat final de 70% et plus dans la compétence <i>Écrire</i> en français.	Proportion des élèves HDAA ayant obtenu un résultat final de plus de 70% dans la compétence <i>Écrire</i> en 6 <sup>e</sup> année	40%  (2019-2022-2023)	80%

**ENJEU NO 1 : LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES**

ORIENTATION : Assurer la réussite de chacun de nos élèves en mathématique

		INDICATEUR	SITUATION ACTUELLE ET ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE
<b>OBJECTIF :</b>	3.1 Augmenter la proportion des élèves ayant obtenu un résultat final de 70% et plus en mathématique.	Proportion des élèves ayant obtenu un résultat final de plus de 70% en mathématique en 6 <sup>e</sup> année	85%  (2019-2022-2023)	90%

## MISE EN ŒUVRE ET REDDITION DE COMPTES ANNUELLE

Une fois adopté, le projet éducatif est mis en œuvre grâce à des moyens qui sont énumérés dans un plan d'action. Ces moyens sont proposés par les membres de l'équipe-école et approuvés par le directeur ou la directrice de l'école.

Le projet éducatif et le plan d'action sont diffusés sur le site Web de l'école. Chaque année, le conseil d'établissement procède à l'évaluation du projet éducatif, dans le cadre de son rapport annuel. Il transmet ce rapport annuel aux parents et aux membres du personnel et le rend public sur le site Web de l'école.